

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Jacques Morency	Président
■ Martine Breton	Vice-présidente
■ Amélie Marcoux	Trésorière
■ Audrey Croteau	Secrétaire
■ Marc St-Louis	Administrateur
■ Pépin Faye	Administrateur
■ Jean duchesneau	Administrateur

Absences

■ Bernard Abraham Atse	Administrateur
■ Theodora Smoleanu	Administratrice

Autres présences

■ Elisa Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial
■ Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Eric Duguay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes participent à l'assemblée.

Date de la prochaine assemblée : 16 septembre 2026, Centre communautaire des Chutes

Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-Lys
4551, boulevard Sainte-Anne

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Rappel du maintien de l'ordre et décorum lors des CA – règlements	19 h 02
4.	Demande d'opinion pour modifier les limites et les usages dans quelques zones de l'arrondissement de Beauport	19 h 05
5.	Présentation de projets de l'organisme RevolvAir pour la qualité de l'air du quartier des Chutes-Montmorency. -Résolution pour la demande de subvention	19 h 30
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	20 h 00
	■ Comité sécurité routière - Retour de la résolution sécurité CQCM-16-05-CA-07 – Côte St-Grégoire - Retour de la résolution sécurité CQCM-26-05-CA-06 – panneaux Félix-Leclerc ■ Table de concertation vélo des conseils de quartier - Communication - Résolution concertée avec conseils de quartier de la TCVCQ (boul. Louis XIV) ■ Projet biodiversité - Retour sur activité distribution de plantes du 2 mai 2026 - Démarches pour l'implantation d'un jardin collectif dans Courville en lien avec Croque ton quartier ■ Comité visibilité et communication du conseil de quartier - Information et statistiques de la page Facebook - Politique de communication avec les médias ■ Autres sujets - Atelier sur la transition socio écologique de l'arrondissement Beauport - Rencontre de travail Team en préparation du CA	
7.	Période d'information de la conseillère municipale	20 h 15



8.	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
9.	Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie ■ Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2026 ■ Trésorerie et État des revenus et dépenses - Résolution pour remboursement frais de l'atelier de l'AGA - Résolution pour remboursements aux administrateurs - Paiement des frais de secrétariat (17 juin 2026)	20 h 50
10.	Varia - Présence CQCM à la fête de la St-Jean au Centre communautaire des Chutes	21 h 10
11.	Fin de l'assemblée	21 h 15



Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Jacques Morency ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jacques Morency fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION de d'Amélie Marcoux, DUMENT APPUYÉE par Martine Breton, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Rappel du maintien de l'ordre et décorum lors des CA – règlements

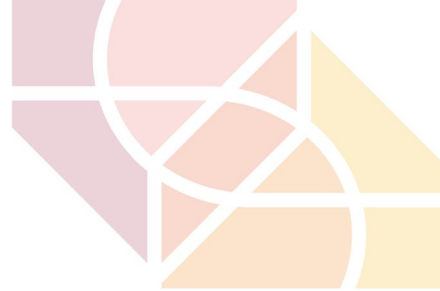
Le président rappelle le décorum et l'importance de respecter les règles de fonctionnement des conseils de quartier.

Un extrait du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, globalement le règlement *R.R.V.Q. chapitre F-1*, et spécifiquement **Chapitre IX.2 Maintien de l'ordre et du décorum**. Le document était aussi remis en papier au début de la rencontre aux personnes présentes. L'assemblée présente n'a pas de commentaire ou de question.

4. Demande d'opinion pour modifier les limites et les usages dans quelques zones de l'arrondissement de Beauport

Mme Vanessa Dionne, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale, rappelle que le territoire est divisé en différentes zones. Le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville de Québec a été modifié afin de se conformer à ce qui est prescrit dans le [Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec](#) (SADr). Par principe de concordance, le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme, R.C.A.5V.Q. 4, doit suivre ces modifications et refléter ces nouvelles mesures au zonage.

Le conseil de quartier de Chutes-Montmorency recommande à l'unanimité au conseil d'arrondissement de Beauport l'adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans les quartiers 5-1 et des Chutes-Montmorency, R.C.A.5V.Q.358.



5. Présentation de projets de l'organisme RevolvAir pour la qualité de l'air du quartier des Chutes-Montmorency

M. Guillaume Simard, ing., est le responsable de l'organisme **RevolvAir**. Il fait un survol des données disponibles au sujet de la qualité de l'air. La science citoyenne encourage la participation des résidents. Plusieurs résidents ont déjà offert leurs contributions. Il fait un éventail des implications de l'organisme. La majorité des administrateurs se montrent favorable à la préparation et au dépôt d'une demande de subvention. Dans un premier temps, le conseil d'administration propose un amendement à son plan d'action.

Résolution CQCM-26-06-CA-09 - Résolution pour l'amendement du plan d'Action 2026-2027 (Annexe 1)

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu que le CQCM amende son plan d'action afin d'y ajouter un point 1.6 : « Mobiliser la subvention pour améliorer la qualité de vie et afin d'y ajouter un point 1.7 : « Préserver la qualité de l'air. ». Adopté à l'unanimité.

Et dans un deuxième temps, le conseil d'administration dépose une résolution pour la demande de subvention pour le projet "RevolvAir"

Résolution CQCM-26-06-CA-10 - Pour le dépôt d'une demande de subvention pour un projet d'initiative des conseils de quartier d'installation (Annexe 2)

SUR PROPOSITION de Audrey Croteau, DUMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu que le CQCM dépose une demande de subvention pour améliorer le milieu de vie (projet d'initiative) auprès de la Ville pour le projet d'installation de capteurs de particules fines et de capteurs NOX (oxyde d'azote) dans le quartier quant au coût et à la méthodologie reliés au projet et de l'analyse des données en résultant, le tout en partenariat avec *Revolvair*. Adopté à l'unanimité.

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

■ **Comité sécurité routière**

- Retour de la résolution sécurité CQCM-16-05-CA-07 – Côte St-Grégoire

Les administrateurs ont reçu une réponse du Service de transport et de mobilité intelligente, (Voir annexe 3) qui mentionne que les miroirs convexes ne sont plus utilisés. Pour ce qui est de la sécurité aux traverses piétonnes, Pépin Fayé mentionne que pour le transport scolaire ce n'est pas offert aux enfants qui fréquente l'école du parc. Une résolution pour demander une révision sera fait.

- Jacques Morency informe qu'il y aura en juillet une rencontre du comité de la sécurité routière pour revenir sur les éléments soulevés lors des ateliers de l'AGA.

- Retour de la résolution sécurité CQCM-26-05-CA-06 – panneaux Félix-Leclerc
Il est confirmé qu'avec l'arrivée sur le boulevard des Chutes du trajet du Corridor Vélo Cité, la signalisation pour interdire le virage à droite ira de soi et les panneaux manquants seront ajoutés. (Voir annexe 4)

■ **Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ)**

- Résolution concertée avec conseils de quartier de la TCVCQ (boul. Louis XIV)
Jacques Morency nous parle d'une résolution concertée avec les conseils de quartier de Ste-Thérèse et des Jésuites dont nous devrions adhérer nous aussi puisqu'elle concerne le lien cyclable sur le boulevard Louis XIV. Une proposition de résolution sera reformulée en fonction de notre quartier et de ses besoins et sera présentée ultérieurement au prochain CA.

Pour les prochaines rencontres de la table, Marc démontre son intérêt à poursuivre la collaboration et Martine pourra le remplacer au besoin. Durant l'été, une publication sera offerte aux résidents, dans l'espoir de mobiliser un citoyen concerné par ce sujet qui pourrait y siéger au nom du conseil de quartier.

■ **Projet biodiversité**

- Retour sur activité distribution de plantes du 2 mai 2026
Amélie Marcoux nous parle de l'activité dans son ensemble. Elle nous indique que Craque Bitume a fait 20 présentations tout au long de la journée. Elle rappelle aussi que nous avons distribué 350 plants.
- Démarche pour l'implantation d'un jardin collectif dans Courville
Jacques Morency a rencontré plusieurs personnes qui lui ont parlé des jardins communautaires au cours des dernières semaines depuis l'Activité de la Biodiversité du 2 mai. Il a aussi rencontré le président du jardin collectif situé sur le terrain du centre St-Augustin. Une rencontre plus en détail pour les aider dans leur développement et aussi pour nous aider à la réalisation du 2^e projet de jardin collectif pour Courville. Une collaboration possible est plus qu'envisageable.

■ **Comité visibilité et communication du conseil de quartier**

- Information et statistiques de la page Facebook
La participation des citoyens découlant des publications est très bonne.
- Politique de communication avec les médias.

Résolution pour adopter une politique de communication avec les médias.

SUR PROPOSITION de Amélie Marcoux, DUMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu d'adopter la politique de communication avec les médias déposée. Adopté à l'unanimité.



Résolution CQCM-26-06-CA-11 pour un budget publicitaire pour la page Facebook

SUR PROPOSITION de Audrey Croteau, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'allouer un budget de publicité Méta pour un montant de 100.00\$. Les factures d'achats de publicités devront être déposées lors du CA suivant la dépense pour une promotion précise. Adopté à l'unanimité. (Voir annexe 5)

Résolution CQCM-26-06-CA-12 Nouvelle version du dépliant présentant les CQ

Considérant que la version actuelle du dépliant présentant les conseils de quartier est défraîchie et quelle ne présente pas la nouvelle image de marque, il est résolu qu'une nouvelle version du dépliant de promotion des conseils de quartier soit repensé. Il serait un outil indispensable lors d'activités où nous pouvons faire la promotion et la présentation des conseils de quartier.

SUR PROPOSITION de Jacques Morency, DUMENT APPUYÉE par Audrey Croteau.

Adopté à l'unanimité. (Voir annexe 6)

■ Autres sujets

- Atelier sur la transition socioécologique de la Ville de Québec - Arrondissement de Beauport
Jacques Morency était présent ainsi qu'Élisa Verreault. Des ateliers en équipe ont été proposées aux participants afin de discuter sur des enjeux en socioécologique. Un rapport qui va résumer les résultats des activités nous sera communiqué sous peu pour que les éléments puissent être utilisés au besoin pour notre quartier.
- Rencontre de travail Team en préparation du CA
La semaine dernière avant le CA, les membres du conseil se sont réunis en formule Team pour préparer et échanger sur le projet RevolvAir et une démarche de rue partagée piloté par Marc St-Louis. Suite à cette rencontre, Le CA désire répéter ce genre de rencontre de travail entre la tenue des réunions du conseil. Le but est d'aller plus en profondeur des sujets ou dossiers.

7. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élisabeth Verreault revient sur le sujet de la qualité de l'air. C'est une préoccupation constante des citoyens. Un comité consultatif sur la qualité de l'air est en place. Chaque arrondissement a un représentant et pour Beauport, son prénom est Simon.

Elle remarque que le secteur de la Courvilloise a été réaménagé, par le développement de Boischatel. Des citoyens de ce secteur ont signalés que le trafic est plus important en direction de Boischatel. Des ralentisseurs ont été installés précédemment sur Dussault. Ce dossier est représentatif du dossier plus large de la sécurité routière. C'est important de dénoter le plus d'informations factuelles possibles et de contacter le 311, c'est le moyen le plus à privilégier. Elle émet le désir de collaborer avec les élus de Boischatel, afin de les sensibiliser aux problèmes vécus dans le secteur Courville.

Elle dénote que l'organisme **ÉquiJustice** peut accompagner les citoyens lors de conflits entre voisins. Si le citoyen perçoit des risques, il peut appeler le 418 691-6911 pour la ligne non urgente de la Ville de Québec. S'il y a urgence, composer le 911. Elle rappelle que la sécurité des quartiers fait partie des priorités de son parti.

Elle rappelle en vrac des préoccupations estivales : abandon d'animaux lors de déménagement, aide aux citoyens pour trouver des loyers, des encombrants juchés sur les terrains, les activités estivales dans le Journal Ma ville et la section Ville animée, le projet les Balcons s'animent, le projet Fusée qui recherche des bénévoles pour le glanage, 20 juin aura lieu une distribution de plante de tomate pour les résidents du Vieux-Montmorency et les subventions pour la rénovation de façade est suspendue pour cette année.

Elle souhaite un bel été aux personnes présentes à l'assemblée.

8. Période de questions et commentaires du public

Mme Micheline Boutin, une résidente, désire que les réponses des résolutions au sujet de la sécurité routière déposés par le conseil de quartier soient publiques. Le président promet qu'elles seront publiées en annexe du procès-verbal du 17 juin.

M. Marc-André Carreau, Un résident, explique l'origine de la création des jardins communautaires. Concernant les défis sur le plan des pistes cyclables et de la représentation à la table de concertation Vélo, il insiste pour dire que des organismes sont prêts à nous aider, mais comme ils sont situés surtout dans les quartiers centraux il nous faut insister davantage pour illustrer nos préoccupations de quartier.

9. Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie

■ Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2026

Ce point est ajourné et reporté en septembre puis que les administrateurs n'ont pas eu la possibilité de le lire avant la rencontre. Il a été reçu que la veille de la rencontre du secrétaire de rédaction.

■ Trésorerie et État des revenus et dépenses

- Remboursement des dépenses pour l'atelier sur la sécurité routière de l'AGA

Il est résolu qu'un remboursement de dépenses de 43.00\$ soit fait à Jacques Morency pour l'achat de publicité Méta et l'impression du matériel de travail pour l'atelier du sur la sécurité routière lors de l'AGA. SUR PROPOSITION de Amélie Marcoux, DUMENT APPUYÉE par Martine Breton. Adopté à l'unanimité.

- Paiement des frais de secrétariat (17 juin 2026)

SUR PROPOSITION de Jacques Morency, DUMENT APPUYÉE par Audrey Croteau, il est convenu de payer le montant de 145\$ pour le secrétariat de l'aga du 17 juin 2026 à Eric Duguay. Adopté à l'unanimité.



9. Varia

Le conseil de quartier aura une table dans la section Marché aux puces, afin de rencontrer les citoyens lors de la Fête Nationale du 24 juin au centre communautaire des Chutes. (Pivot)

Des postes vacants peuvent être cooptés pour combler ceux-ci. Le Pivot va nous donner une réponse sous peu pour leur éventuelle participation. La maison des jeunes a été sollicité. La directrice s'est montrée enthousiaste à notre demande et donnera une réponse ultérieurement.

Une activité sociale est proposée par Martine Breton pour faire un pique-nique durant l'été. Les administrateurs ont semblé positif à cette idée.

10. Fin de l'assemblée

SUR PROPOSITION d'Amélie Croteau, DUMENT APPUYÉ par Pépin Faye, il est résolu de lever l'assemblée à 21h30.

Appuyé à l'unanimité.



ANNEXE 1

Résolution CQCM-26-06-CA-09 - Résolution pour l'amendement du plan d'Action 2026-2027

Attendu la présentation de l'organisme Revolvair lors de l'assemblée générale du 17 juin 2026 au CQCM;

Attendu que l'Objectif 1 du plan d'action du CQCM est de soutenir et favoriser des projets d'infrastructures et des aménagements qui améliorent la qualité de vie des résidents;

Attendu qu'en lien avec cet objectif, le CQCM avait pris comme moyen/action dans son plan de mobiliser le programme d'initiative en faveur de la biodiversité;

Attendu que le CQCM souhaite amender son plan d'action afin d'y ajouter comme moyen/action « Mobiliser la subvention pour améliorer le milieu de vie »

Attendu que le CQCM souhaite amender son plan d'action afin d'y ajouter comme moyen/action « Préserver la qualité de l'air. »

Attendu qu'un projet portant sur la mesure, l'analyse et la préservation de la qualité de l'air dans le quartier est par ailleurs en lien avec le moyen/action 1.4 du plan d'action, soit « cibler des lieux dans notre quartier dont l'aménagement aurait besoin d'amélioration ».

Attendu que des avenues pourraient être explorées et recommandées à la Ville suivant la rédaction du rapport de Revolvair, à titre d'exemple, le CQCM pourrait cibler des endroits où le verdissement et/ou la plantation d'arbres permettrait d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier;

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu que le CQCM amende son plan d'action afin d'y ajouter un point 1.6 : « Mobiliser la subvention pour améliorer la qualité de vie et afin d'y ajouter un point 1.7 : « Préserver la qualité de l'air. ». Adopté à l'unanimité.

ANNEXE 2

Résolution CQCM-26-06-CA-10 - pour le dépôt d'une demande de subvention pour un projet d'initiative des conseils de quartier d'installation

SUR PROPOSITION de Audrey Croteau, DUMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu que le CQCM dépose une demande de subvention pour améliorer le milieu de vie (projet d'initiative) auprès de la Ville pour le projet d'installation de capteurs de particules fines et de capteurs NOX (oxyde d'azote) dans le quartier quant au coût et à la méthodologie reliés au projet et de l'analyse des données en résultant, le tout en partenariat avec Revolvair. Adopté à l'unanimité.



ANNEXE 3 - Réponse résolution Côte St-Grégoire

Aux membres du conseil de quartier des Chutes-Montmorency,

Je vous partage la réponse du Service des transports et de la mobilité intelligente (TMI) concernant votre résolution CQCM-26-05-CA-07 recommandant l'ajout de signal lumineux ou toute autre installation sécurisante aux affiches de traverses piétonnes et l'ajout de miroirs concave sur la côte Saint-Grégoire.

1. Sécurité des écoliers

Le secteur situé à l'est de la Côte Saint-Grégoire est reconnu comme zone à risque par le Centre de services scolaires. À ce titre, les élèves du primaire qui y résident bénéficient d'un transport scolaire en autobus gratuit, ce qui constitue une mesure de mitigation déjà en place.

2. Sécurisation des traversées piétonnes

Le Service du transport et de la mobilité intelligente reconnaît l'importance d'améliorer la sécurité des traversées de la Côte Saint-Grégoire, particulièrement aux intersections suivantes :

- Rue de la Terrasse-Cadieux
- Boulevard Magella-Laforest

Bien que l'implantation de signaux lumineux puisse être justifiée selon les critères du Ministère des Transports et de la Mobilité durable, ces interventions ne s'inscrivent pas actuellement parmi les cinq priorités de la Stratégie de sécurité routière et il n'y a pas de budget spécifique alloué à ce projet pour le moment.

Approche envisagée

Malgré ce contexte, le TMI demeure proactif. Le besoin a été inscrit au registre des avant-projets de l'ingénierie. Lorsqu'une opportunité de réaménagement se présentera dans le secteur (par exemple, une réfection des infrastructures souterraines sur ce tronçon de rue), une intervention pourrait être réalisée dans le cadre d'un projet conjoint avec le Service de l'ingénierie.

3. Position sur les miroirs convexes

*La Ville a cessé l'installation de **miroirs convexes** sur le domaine public pour les raisons suivantes :*

- Ils peuvent **altérer la perception des distances** et créer un faux sentiment de sécurité.
- Leur efficacité est limitée par leur **déformation visuelle**.
- Ils exigent un **entretien régulier** en raison des conditions climatiques.
- Leur durabilité est réduite, nécessitant des **remplacements fréquents**.

Il demeure toutefois possible pour un citoyen d'installer un miroir convexe, cela uniquement sur une propriété privée et en dehors de l'emprise de la voie publique.

Alexandra Mauger

Conseillère en consultations publiques

Équipe de participation publique

Division Interaction citoyenne et innovation



ANNEXE 4 - Réponse résolution panneaux boul. des Chutes et Félix-Leclerc

Aux administrateurs du conseil de quartier des Chutes-Montmorency,

Voici le suivi effectué par la Ville quant à votre résolution CQCM-26-05-CA-06 en lien avec l'ajout de panneaux interdisant le virage à droite aux sorties de l'autoroute Félix-Leclerc et boulevard des Chutes.

*Avec la mise en place d'un Corridor **VivaCité** dès cet été sur le boulevard des Chutes aux endroits mentionnés, il est prévu d'interdire les virages à droite aux feux rouges à ces deux intersections.*

Je comprends que vous aviez été également répondus en séance d'information sur le sujet du CVC des Chutes.

En espérant le tout conforme,

Alexandra Mauger

Conseillère en consultations publiques

Équipe de participation publique

Division Interaction citoyenne et innovation



ANNEXE 5

Résolution CQCM-26-06-CA-11 pour un budget publicitaire pour la page Facebook

Attendu que la publicité des événements de notre page Facebook se fait par bloc de 3.00\$ la journée et que les administrateurs de la page doivent déboursier sur leur carte de crédit personnelle;

Attendu que dans une période d'un mois qui sépare un conseil à l'autre et que la facturation des achats de publicité est facturée uniquement à la journée une fois la publication faite;

SUR PROPOSITION de Audrey Croteau, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'allouer un budget de publicité Méta pour un montant de 100.00\$. Les factures d'achats de publicités devront être déposées lors du CA suivant la dépense pour une promotion précise.

Adopté à l'unanimité.

ANNEXE 6

Résolution CQCM-26-06-CA-12 Nouvelle version du dépliant présentant les CQ

Considérant que la version actuelle du dépliant présentant les conseils de quartier est défraîchie et quelle ne présente pas la nouvelle image de marque, il est résolu qu'une nouvelle version du dépliant de promotion des conseils de quartier soit repensé. Il serait un outil indispensable lors d'activités où nous pouvons faire la promotion et la présentation des conseils de quartier.

SUR PROPOSITION de Jacques Morency, DUMENT APPUYÉE par Audrey Croteau.

Adopté à l'unanimité.